

*Convocation du 12.01.2023*

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept janvier à dix-neuf heures quarante-cinq, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. François PERRIN , maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 – quorum : 6

Etaient présents : Tous les conseillers.

Le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1/ Arrêt du PV de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2022.
- 2/ Création des commissions communales et règlement intérieur
- 3/ Logements communaux
- 4/ Droit de préemption sur terrain en vente
- 5/ Devis Agorespace, terrain multi jeux
- 6/ Projet de haie et fascine avancement du dossier
- 7/ Renouvellement de la convention ATCO
- 8/ Renouvellement des baux de location des terres communales
- 9/ Suivi des travaux à réaliser sur les bâtiments suite au contrôle annuel
- 10/ Questions diverses : Action Prévention routière à destination des enfants (Savoir Rouler à Vélo) , Elu Rural Relais de l'Egalité Passage du tour de Côte d'Or, Entretien du cimetière, point sur l'organisation des manifestations à venir, fermeture de la boulangerie, mise à jour du PCS (plan communal de sauvegarde), date de la prochaine réunion

**Délibération n° 2023-01-01**  
**Nomination du secrétaire de séance**

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, le conseil nomme M. Thibaut MADELINE pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération n°2023-01-02**  
**Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2022.**

Le procès verbal de la réunion du 17 décembre 2022 a été adressé à chaque conseiller municipal. Il est soumis à l'adoption du conseil. Aucune demande de rectification n'ayant été déposée, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2022.

**Délibération n° 2023-01-03**  
**Commissions communales :**

Commission des finances : Tout le Conseil

Commission des travaux : Tout le Conseil

Commission des appels d'offres : Titulaires : Jean Roger CARLE ; Florence COUVEZ-SZWALKO, Marie Sébastien RETEL, Suppléants : Philippe BLOIS, Bastien MENIGOZ

Commission fêtes et cérémonies : Tout le Conseil

Conseil d'école : Bastien MENIGOZ, Marie Sébastien RETEL

Communication : Éric BERGE, Raja MASSON, Laurence JACOTOT, Florence COUVEZ-SZWALKO

Fleurissement : Tout le Conseil

### **Délibération n° 2023-01-04**

#### **Logements communaux.**

La commune a fait réaliser des Diagnostics Performances Energétiques (DPE) pour les maisons communales 24 et 36 Grande rue. Celle du 24 a obtenu le classement en F et celle du 36 le classement en G. La loi pour l'instant bloque l'augmentation des loyers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et interdira la location des logements classés en G dès 2025 et ceux classés en F à partir de 2028. Pour la maison du 24, nous avons un peu plus de temps, car nous avons une locataire fidèle et une échéance à 2028, mais il est urgent d'intervenir sur celle du 36. Nous avons demandé des devis estimatifs pour une isolation extérieure, pour l'isolation des combles, le remplacement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage, des radiateurs et de la VMC, afin que l'on puisse monter un dossier de demande des subventions au SICECO et au Département. L'estimatif des travaux serait de 2000€ pour les fenêtres, 25000€ pour les murs extérieurs, 2000€ pour les combes, 5000€ pour les radiateurs et VMC, soit environ 35000€ à 40000€, le reste à charge serait de 20% pour la commune.

Le Conseil municipal donne son accord de principe pour poursuivre la démarche

### **Délibération n° 2023-01-05**

#### **Droit de Préemption Urbain**

Le maire rappelle l'histoire de ce terrain situé chemin derrière les meix –problème de servitudes inexistantes. Suite à saisie immobilière, le prix du terrain de 563 m<sup>2</sup> est actuellement de 12000 €, ce qui est correct. Ce terrain, d'environ 26 m sur 20 m, étant proche des bâtiments communaux pourrait être utile pour y installer éventuellement un terrain multi jeux. L'autre emplacement communal situé juste en face serait conservé en vue éventuellement de construire un pôle scolaire. Bastien Ménigoz s'interroge sur la faisabilité d'un pôle scolaire notamment au vu de la taille du terrain, mais aussi en pensant au coût d'une telle opération. De ce fait il serait inutile d'acquérir le petit terrain. Sur l'utilité d'un multisports, le conseil est unanime, pour exercer un droit de préemption le conseil municipal après avoir délibéré demande un temps de réflexion. Décision reportée en février.

### **Délibération n° 2023-01-06**

#### **Terrain multijeux**

Nous avons été contactés par la société AGORESPACE fin 2022, elle est venue nous présenter une installation qui pourrait être financée dans le cadre du plan de relance à hauteur de 80 %. Le coût de cette installation s'élève à environ 80000€ TTC, le reste à charge pour la commune serait de 16000€. Le conseil municipal après avoir délibéré donne son accord de principe

### **Délibération n° 2023-01-07**

#### **Haie et fascine**

Le maire rappelle le projet de haie et fascine qui a pour but d'éviter le lessivage des terres et éventuellement de protéger le chemin de la Saône lors des crues. Le conseil municipal a donné un accord de principe lors de la réunion du 9 février 2022. Les travaux devaient être mis en œuvre dès mars 2022, mais ont été retardés suite à un manque de plants chez les pépiniéristes, le projet est relancé aujourd'hui.

Il ne peut être porté que par une collectivité et est financé à 70%, les agriculteurs se sont engagés à reverser sous forme de don leur participation à ce projet, la Chambre d'Agriculture est maître d'œuvre, la commune n'aura qu'à verser le reste à charge qui est de 6977,10€ TTC, celle-ci récupéra le FCTVA, et les participations de Jean Luc LOIZON : 2730,20€, Patrice JACQUIN : 337,70€ et Emmanuel BONNARDOT : 2331,00€. Soit pour la Commune : 395,40€. Certains conseillers pensent qu'il est préférable de planter à l'automne pour faciliter la reprise des plants. Le conseil municipal après avoir délibéré donne un avis favorable à la poursuite du projet.

**Délibération n° 2023-01-08**  
**Convention ATCO**

Cette convention avec les services techniques du Conseil Départemental, permet de pouvoir bénéficier des services comme le marquage, l'enrobé à froid etc. contre facturation. Le conseil municipal après avoir délibéré autorise le Maire à signer la convention triennale.

**Délibération n° 2023-01-09**  
**Baux communaux**

Le Maire informe que les baux auraient dû être renouvelés le 31.12 2019, et demande, avant de les refaire signer par les agriculteurs, si le Conseil municipal accepte de renouveler dans les mêmes conditions. Le conseil municipal après avoir délibéré autorise le Maire à signer les baux sans modification des bases et avec Antoine Bonnardot et Ludovic Bonnardot qui se partagent les lots de Christophe Bonnardot qui a pris sa retraite.

**Délibération n° 2023-01-10**  
**Contrôle des bâtiments communaux**

Le Maire présente le rapport sur le contrôle des installations électriques et de gaz des bâtiments publics. Les principales remarques concernent les blocs de sécurité, les travaux seront confiés à notre électricien.

**Délibération n° 2023-01-11**  
**Prix de vente des verres**

La municipalité a fait l'acquisition de verres aux armoiries de la commune : Le conseil municipal après avoir délibéré fixe le prix de vente à 6€ le verre et 35€ le carton de 6 verres

**QUESTIONS DIVERSES – COMMUNICATIONS**

**Délibération n° 2023-01-12**  
**Action Prévention routière**

Madame la directrice d'Ecole souhaitant faire intervenir la Prévention routière, le Conseil donne un avis favorable et s'engage à verser la subvention de 150€ à l'association Prévention Routière.

**Délibération n° 2023-01-13**  
**ERRE**

Elu Rural Relais de l'Egalité, Jean-Roger CARLE et Raja MASSON se portent candidats

**Délibération n ° 2023-01-14**  
**Tour de Côte d'Or cycliste**

Le Tour de Côte d'Or traversera Bonnencontre par la RD 20 en direction de Broin 8 juillet vers 15 h 55. Le conseil prend note et accepte. Le maire prendra un arrêté de circulation.

- Le cimetière : problème de l'entretien régulier, pas de réponse actuellement mais Laurence Jacotot déclare qu'il serait intéressant à tous points de vue d'employer une personne devant effectuer une peine de Travail d'Intérêt Général, le maire rappelle qu'il a déjà effectué une démarche d'inscription dans ce sens. Le conseil valide l'idée à l'unanimité.

- Manifestations futures : Spectacle, rendez-vous pour estrade 8 h 30 le samedi matin. Vœux, rendez-vous à 9 h 30 dimanche matin

**Délibération n° 2023-01-15**  
**Mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS)**

mise à jour avec les nouveaux conseillers en remplacement des démissionnaires :

Terrains locatifs : Jean-Roger CARLE suppléant : Marie Sébastien RERTEL

Salle des fêtes : *Éric BERGE*, suppléant : Patrick BUGGIO

Canicule : Raja MASSON, Laurence JACOTOT, Jean-Roger CARLE, *Patrick BUGGIO, Thibault MADELINE*

Pastilles d'iode : récupération : *Éric BERGE, Thibault MADELINE*

Pastilles d'iode : distribution : Laurence JACOTOT, Philippe BLOIS, *Patrick BUGGIO, Thibault MADELINE*

**Délibération n°2023-01-16**  
**Fermeture de la boulangerie**

Fermeture de la boulangerie : La municipalité fait des démarches pour essayer de trouver une solution, notamment l'installation d'une boîte à pain.

- Rendez-vous avec la MICA demain à 9 h 30 pour monter un projet de voie piétonne le long de la grande rue , partie basse direction Broin.
- La prochaine réunion du conseil municipal devrait se tenir le 22 février 2023 à 20 heures.

la séance est close à 21 h 50

Les délibérations 2023/01/01 à 2023/01/16 ont été examinées au cours de cette séance à laquelle étaient présents tous les conseillers municipaux.

Le secrétaire de séance

Le maire

Thibaut MADELINE

François PERRIN

En application de l'article L.2121-25 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal lors de la présente séance a été affichée à la mairie le 24/01/2023.